

## D'où viennent nos chiffres sur les travaux de l'école ?

**Dans notre bulletin RAV-Infos 2, nous annonçons un certain nombre de chiffres sur le coût réel des travaux de rénovation de l'école. Plusieurs d'entre vous nous demandent d'où proviennent ces chiffres.**

**Nous avons longuement consulté les différentes délibérations des conseils municipaux ayant traité ce sujet depuis 2009.**

**Voici les éléments que nous avons trouvés. Cela vous permettra de suivre l'évolution du projet et du plan de financement des travaux et de savoir ce qu'a réellement coûté la réhabilitation de l'école.**

### **Le 15 Décembre 2009 - Délibérations sur le projet de rénovation-extension de l'école élémentaire.**

Le projet de rénovation et d'agrandissement de l'école est présenté au conseil municipal. Deux délibérations sont soumises au vote.

Délibération pour le lancement du concours pour la maîtrise d'œuvre.

Délibération pour demander des subventions sur la base du budget prévisionnel suivant :

L'estimatif des travaux est de 3.100.000 €+divers et imprévus 434.000 euros soit un total de 3.534.000 euros H.T.

Les subventions attendues de l'État sont de 40 % soit 1.413.600 € et les fonds propres de la commune de 2.120.400€.

### **Le 9 Novembre 2010 - Délibération pour le choix du maître d'œuvre**

Le cabinet ARIES est choisi pour un montant de 372.000 euros HT sur la base de dépenses à hauteur de 3.493.985 € H.T. travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre inclus.

### **Le 25 Janvier 2011 - Délibération sur les travaux**

Le tableau ci-dessous est présenté

<b>DEPENSES en H.T.</b>	<b>RECETTES</b>
Total des travaux de la tranche ferme 1.996.600€ H.T.	tranche ferme subventions annoncées Etat : 40 % 798.640 Conseil Général 25 % 499.150 Fonds propres 35 % 698.810
Total de la tranche conditionnelle 1.333.500€ H.T.	Tranche conditionnelle Etat 40 % 533.400 Conseil Général 25 % 333.375 Fonds propres 35 % 466.725
Total estimatif des travaux 3.330.100 € H.T.	Prévu en subventions (65%) 2.164.565 Fonds propres (35%) 1.165.535 Total des recettes 3.330.100

## **Le 22 Mars 2011 - Délibération pour rectifier « une erreur matérielle »**

Le coût de la maîtrise d'œuvre est porté à 384. 000 €H.T. comme l'atteste l'acte d'engagement signé le 25 janvier 2011 avec le cabinet ARIES.

## **Le 21 Mai 2012 - Avenant au marché public de la maîtrise d'oeuvre**

Le montant du marché de la maîtrise d'oeuvre est porté à 450.993,32€ H.T. pour un montant de travaux fixé à 3.640.859,97 € H.T.

## **Le 27 Novembre 2012 - Délibération pour désigner les attributaires de lots**

La majorité des attributaires de lots sont désignés. Faute de réponses, 2 lots n'ont pas été attribués.

Le total des travaux de la tranche ferme est de 1.192.530 € H.T.

Celui de la tranche conditionnelle est de 1.610.198 € H.T.

## **Le 26 Février 2013 - 2 nouvelles délibérations**

### **Attribution des marchés complémentaires**

Pour la serrurerie :tranche ferme 60.256 € H.T.,tranche conditionnelle 31.886,10€ HT

Pour les espaces verts :tranche ferme 184.136,02 € H.T. tranche conditionnelle 102.454,82€ H.T.

**Délibération pour le recours à un emprunt** sur la base d'une tranche ferme (main d'œuvre incluse) de 2.366.877,81€ H.T.

**Le plan de financement suivant** est précisé

Subventions obtenues de l'Etat DETR 2012 325.000 euros

Conseil Général dispositif Pilots 165.000 € (subvention payée en 15 annuités)

Autofinancement de la commune 776.877,81€

Recours à l'emprunt : 1.100.000€

## **Le 10 Septembre 2013 - Récapitulatif des travaux présenté à l'occasion d'une demande de subvention**

La **Tranche ferme** est découpée en 2 sous-tranches

tranche 1 : réhabilitation école existante et création blocs sanitaires avec galerie

Tranche 2 réalisation de la chaufferie et du WC public, déconstruction chaufferies et garages existants

Montant de la tranche ferme 1.555.943,81€ H.T.

*A noter que la chaufferie est dimensionnée pour répondre au chauffage de l'école élémentaire, de la salle des fêtes et de la Poste*

La **Tranche conditionnelle** découpée en 3 sous tranches

Tranche 3 réalisation bâtiment neuf files B à D, hall entrée en liaison, locaux administratifs et VRD sur rue

Tranche 4 finition des aménagements au rez de chaussée et à l'étage du bâtiment

neuf files B à D

tranche 5 réalisation bâtiment neuf files A à B et préau  
recloisonnement des surfaces libérées dans l'école maternelle  
Montant tranche conditionnelle 1.738.972,45 € H.T.

Le total annoncé des travaux est de 3.298.316,26 € H.T.

Avant projet Définitif		Tranche ferme Financement
Travaux imputés sur 2012	776.848 €	ETAT-DETR 2012 : 310.739*
Travaux imputés sur 2013	780.695 €	ETAT DETR 2013 : 310.739
		Conseil Général(pilotis) 165.000
		Commune fonds propres 772.865,81
Total tranche ferme en H.T.	1.559.343,81€	Total recettes 1.559.343,81

- chiffre de la délibération légèrement différent des 325.000 euros annoncés dans la délibération précédente.

### Le 28 janvier 2014 - Délibération pour solliciter des subventions pour la tranche conditionnelle

DEPENSES en H.T.	RECETTES en euros
Tranche conditionnelle phase 1 tranches 3 et4 965.774,86	ETAT-DETR 2014 386.309,95
Tranche conditionnelle phase 2 tranche 5 1.121.387,84	ETAT DETR 2015 448.555
Tranche conditionnelle phases 1 et 2 tranches 3-4-5	Conseil général Ardèche DURABLE 300.000
	Commune 952.297,75
Total des dépenses <b>2.087.162,70</b>	Total des recettes <b>2.087.062,70</b>

### Le 25 février 2014 - Délibération pour régulariser des plues values et des moins values dans les travaux. Montants H.T.

bungalows	75.630	Montant initial	71.532
Etanchéité lot 6	19.625,70	Montant initial	28.488,84
Menuiseries	266.658,70	Montant initial	266.013,70
Cloisons	165.638,93	Montant initial	156.710,23
Électricité lot 13	92.551,14	Montant initial	82.478,03
Plomberie	44.643,10	Montant initial	43.204,80

## **Le 15 décembre 2015 - Plusieurs délibérations en vue de la réalisation de la 2eme phase des travaux.**

« Les besoins ayant évolués », les travaux sont revus à la baisse, le projet de tranche conditionnelle est ramené à un coût de travaux fixé à 600.000 € H.T.

**Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre:** Un certain nombre de travaux prévus dans la tranche conditionnelle n'étant pas réalisés, le coût de la maîtrise d'œuvre pour cette tranche est fixé à 50.000 euros. Les paiements effectués à la maîtrise d'œuvre pour la 1<sup>ere</sup> phase ont été de 401.454,56 euros. Le marché total pour la maîtrise d'œuvre pour l'ensemble des travaux est de 451.454,46 euros H.T.

**Délibération pour délégation de la maîtrise d'ouvrage** au S.D.E.A.Syndicat Départemental de l'Equipement de l'Ardèche pour la somme de 23.671,50 euros.H.T.

### **Délibération pour solliciter des subventions**

État Ligne DETR 280.000 euros.

Conseil départemental Ardèche durable pour 175.000 euros soit 455.000 euros de subventions espérées.

La commune devra prendre sur ses fonds propres au moins 245.000 €.

## **En conclusion**

**Nous avons donné beaucoup de chiffres peut-être trop, mais il nous semble important d'être transparent et complet.**

**Maintenant à chacun de se faire sa propre opinion sur la gestion des travaux de l'école.**